

Questionnaire pour vous connaître et mieux vous accompagner

Dans le cadre des travaux de la planification précoce et conjointe des congés (PPCC), la révision de la collecte de données a été faite suite à la demande de membres des équipes de soins, de professionnels et de patients-partenaires. Ainsi, un seul formulaire, interdisciplinaire et complété par l'utilisateur ou un proche est maintenant disponible. De plus, l'appellation «Collecte de données» a été remplacée par «Questionnaire pour vous connaître et mieux vous accompagner».

Les informations comprises dans le questionnaire permettent de :

- Prévenir certaines complications
- Identifier certains besoins d'enseignement ou d'information
- Assurer le suivi de la planification de congé
- Identifier le besoin d'intensité de concertation en interdisciplinarité pour la planification de congé (PPCC)

En effet, ce questionnaire permet de dépister un risque de rupture d'équilibre compromettant le retour au milieu de vie de l'utilisateur en analysant un déséquilibre entre les facteurs de vulnérabilité et les facteurs de protection. Les facteurs de vulnérabilité sont identifiés dans le questionnaire par le symbole d'un triangle.

Procédure d'utilisation :

- ❖ Remettre le questionnaire au patient ou à sa famille :
 - Par le CIEPC ou le CPA lorsque le patient est vu en planification d'une chirurgie avec hospitalisation
 - Par l'équipe du PPCC à l'urgence pour la clientèle ciblée par cette équipe
 - Dès que le patient est hospitalisé à l'urgence
 - Aux soins intensifs s'il y est admis avant d'être transféré sur une unité de soins
 - À l'unité de soins si le questionnaire n'a pas été débuté autrement.
- ❖ Mentionner au patient ou à la famille qu'ils ont 24h à 48h pour compléter le questionnaire.
- ❖ Si un patient est en isolement, on peut remettre le questionnaire sur une planchette en plastique avec un crayon. Le questionnaire suivra le parcours standard par la suite. Par contre, il faudra bien désinfecter la planchette et le crayon avant l'utilisation pour un autre patient.
- ❖ L'infirmière du patient à l'unité de soins doit faire une validation des données transmises dans le questionnaire dès que le patient ou la famille a terminé de remplir le questionnaire afin de s'assurer que l'information est pertinente et juste.
- ❖ Une fois le questionnaire complété, faire une copie et la mettre dans le cartable PPCC et déposer l'originale au dossier dans la section paramédicaux.
- ❖ L'agente administrative de l'unité faxe le questionnaire à la pharmacie au numéro usuel.

- ❖ Afin de permettre l'évaluation de la vulnérabilité d'un patient, des facteurs de vulnérabilité sont identifiés dans le questionnaire par le symbole d'un triangle.
- ❖ L'infirmière du patient et les AIC (jour-soir-nuit) contribuent à l'évaluation de la vulnérabilité du patient. Lorsqu'un patient est évalué comme vulnérable pour un retour à domicile ou suspecté d'un épisode de soins complexe, il sera ensuite suivi par l'équipe PPCC pour favoriser une intensité de concertation professionnelle accrue.
- ❖ Dès que l'on détermine que le patient sera suivi par l'équipe PPCC, on ajoute la variable « PPCC » dans le tableau des lits.
- ❖ Il faut ensuite inscrire le patient dans l'outil de suivi PPCC.
- ❖ Le questionnaire peut être réutilisé dans un délai de 3 mois si l'usager est ré hospitalisé : il suffira d'aller chercher le questionnaire déjà complété dans Oacis et de valider avec l'usager si les informations qui y figurent demeurent valides. Si trop de changements sont à effectuer, remettre un nouveau questionnaire pour éviter la confusion dans la compréhension des informations.

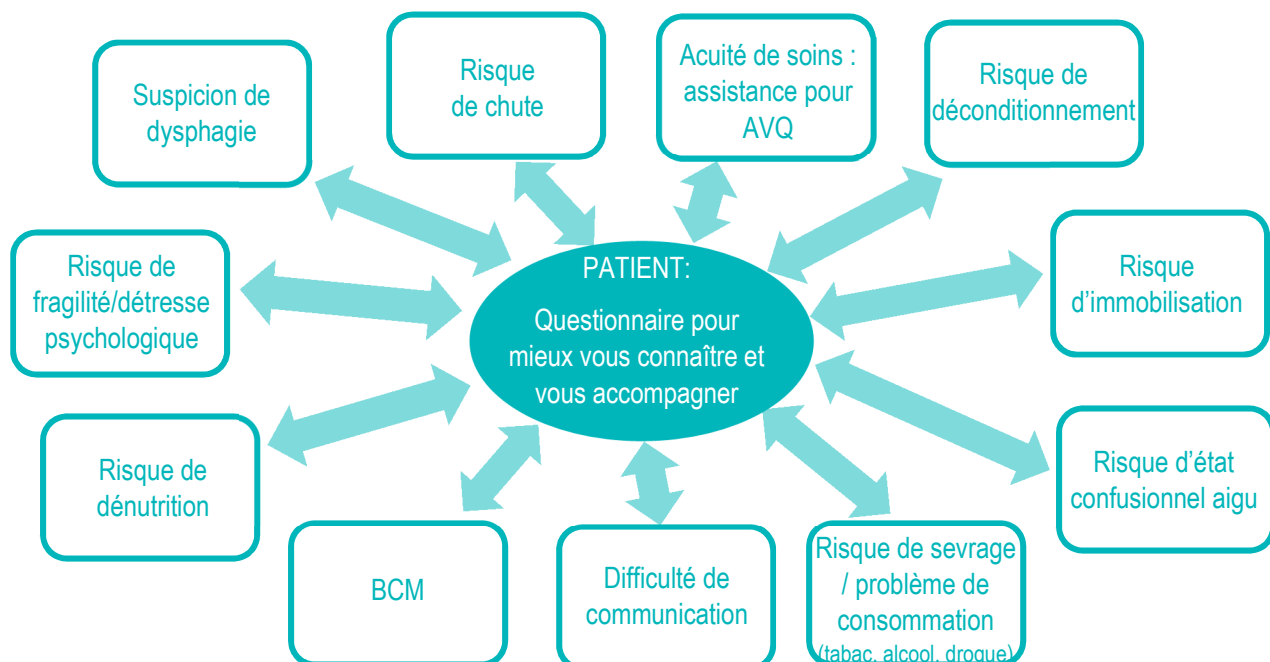
Il est donc de la toute première importance que le questionnaire pour mieux vous connaître et vous accompagner soit remis à l'usager à l'admission, de s'assurer qu'il soit complété, et bien sûr, de le consulter!



Rappeler vous...

Un patient, un questionnaire!

«Impacts» de l'utilisation du questionnaire *Pour mieux vous connaître et vous accompagner*



Identification des risques = Prévention des complications = Optimisation du séjour hospitalier = Retour au milieu de vie